

## UNE ÉTUDE SUR LE PARCOURS DE JEUNES APPRENTIS EN 2019

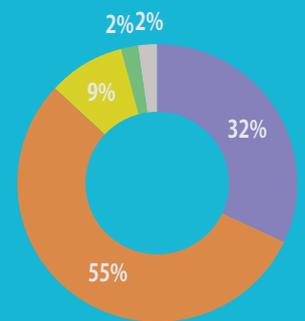
- L'Observatoire des métiers de l'alimentation a mené une enquête inédite auprès de 320 jeunes ayant préparé en apprentissage en 2019 un diplôme de l'alimentation. L'objectif était d'analyser leur parcours de professionnalisation et d'insertion dans la vie active durant les trente mois qui ont suivi.

### Parcours entre fin 2019 et fin 2021



### Situation en décembre 2021

- Encore en formation
- En emploi
- En recherche d'emploi
- Ont créé ou repris une entreprise
- Autre (maladie, en attente d'une réponse)



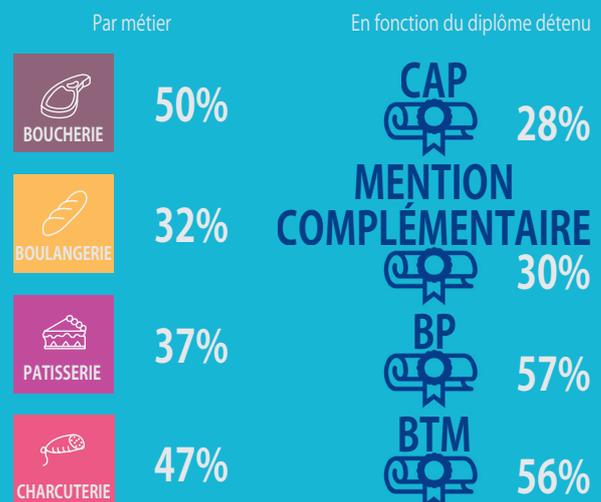
Le parcours de formation des apprentis de l'alimentation est en moyenne supérieur à 3 ans (supérieur à 4 ans pour ceux qui ont enchaîné plusieurs diplômes).

Il est atypique : près de 80% des apprentis poursuivant leurs études après un CAP complètent leur formation avec un autre diplôme de niveau 3, leur apportant une spécialisation ou une complémentarité.

## L'INSERTION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI EST AISÉE POUR 80% DES JEUNES CONCERNÉS

- Au total, près des deux-tiers des jeunes ont occupé au moins un emploi ces deux dernières années.
- La durée de recherche du premier emploi a été inférieure à un mois pour 70% des jeunes concernés.
- Près de 40% des jeunes n'ont pas eu à rechercher leur premier emploi, le poste leur ayant été proposé directement par l'entreprise. Cette part est encore plus élevée pour les jeunes (56%) ayant un diplôme de niveau 4.
- Fin 2021, un jeune sur deux est en emploi.

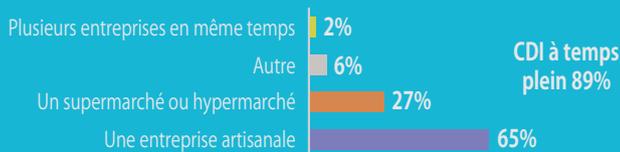
### Part de jeunes n'ayant pas eu à rechercher leur premier emploi



## 80% DES JEUNES EN EMPLOI EXERCENT LE MÉTIER POUR LEQUEL ILS ONT ÉTÉ FORMÉS (20% ONT CHANGÉ DE MÉTIER)

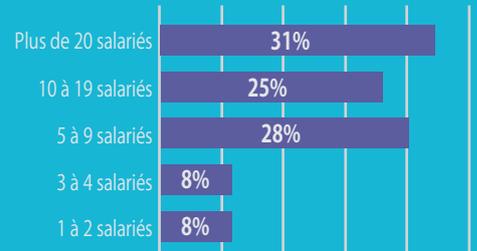
- Ces derniers sont majoritairement salariés dans des entreprises artisanales ou des commerces de proximité. Seuls 16% travaillent dans des entreprises de moins de 5 salariés.
- 9 jeunes sur dix travaillent en contrat à durée indéterminée et à temps plein.
- La grande majorité réside en proximité de leur lieu de travail : 85% ont un temps de trajet inférieur à 30 minutes, dont 54% à moins de 15 minutes.

### Dans quel type d'entreprise travaillez-vous ?



CDD à temps partiel 1%  
CDD à temps plein 8%  
CDI à temps partiel 2%

CDI à temps plein 89%



### Les anciens apprentis démarrent souvent leur vie professionnelle dans l'entreprise qui les a formés.

- 55% des jeunes ont eu une proposition d'embauche de l'entreprise où ils ont réalisé leur apprentissage à l'issue de leur contrat
- Seuls 32% ont accepté !

## LES JEUNES EN EMPLOI SONT MAJORITAIREMENT SATISFAITS DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL

- Les premiers critères de satisfaction cités par les jeunes sont l'ambiance du travail (88% de jeunes sont tout à fait ou plutôt satisfaits), la proximité du domicile (83%), les horaires (81%).
- Concernant le salaire, plus de 70% des jeunes en emploi sont tout à fait ou plutôt satisfaits. ¼ ont été augmentés depuis qu'ils ont commencé à travailler.
- Ils sont un peu moins nombreux à apprécier les avantages liés au poste occupé (67%) ou l'équilibre vie familiale/vie professionnelle (68%).

### Part des jeunes en emploi tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de leur emploi actuel

Ambiance	Proximité domicile	Salaire	Avantages	Horaires	Équilibre vie familiale/vie professionnelle	Chef d'entreprise
88%	83%	73%	67%	81%	68%	77%



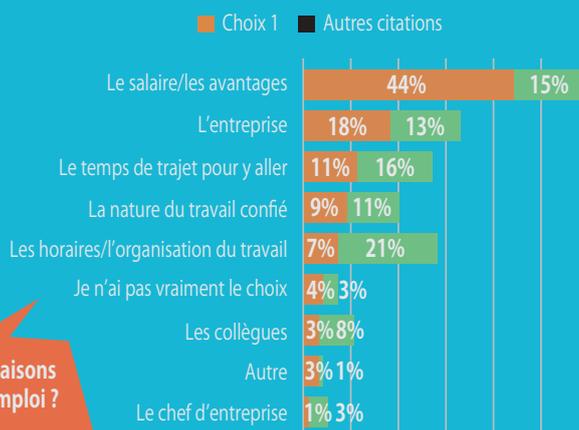
## ENQUÊTE SUR LES PARCOURS PROFESSIONNELS DES ANCIENS APPRENTIS DE L'ALIMENTATION

BOUCHERIE | BOULANGERIE | CHARCUTERIE  
CHOCOLATERIE-CONFISERIE | PÂTISSERIE | POISSONNERIE  
ÉDITION 2022

### REMUNERATION/ENTREPRISE/TEMPS DE TRAJET SONT LES PRINCIPAUX CRITERES D'ATTRACTIVITE DES EMPLOIS

- Les principaux critères d'attractivité ou de refus d'un emploi sont le salaire et les avantages salariaux, puis l'entreprise et le temps de trajet.
- Ces critères sont également les principaux critères de refus d'un emploi.
- Le critère salarial est davantage mis en avant par les hommes que par les femmes : 48% des hommes le citent comme principal critère d'attractivité contre 39% des femmes.

Quelles sont les deux principales raisons qui vous amènent à accepter un emploi ?



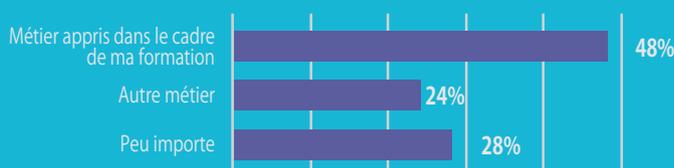
**20% des jeunes en emploi ont changé de métier**, souvent dans le périmètre élargi des activités de l'alimentation (distribution alimentaire, industrie agro-alimentaire, restauration traditionnelle ou rapide).  
Les raisons principales à ces mobilités :

- Pour la moitié des cas, la démarche était volontaire (déception par rapport au métier initialement préparé ou curiosité de découvrir autre chose) ;
- Pour les autres, ce sont des difficultés à trouver un emploi qui sont avancées ; ou encore des contraintes personnelles incompatibles avec les conditions de travail (ex : horaires, transports).

### 10% DES JEUNES RECHERCHENT UN EMPLOI

- Ces deux dernières années, un jeune sur quatre est passé par le chômage.
- Fin 2021, environ 10% sont en recherche d'emploi : 5% sont en recherche d'emploi depuis peu de temps, 5% semblent en difficulté pour accéder à l'emploi.
- Pour trouver un poste, plus de la moitié (60%) répondent à des annonces de Pole Emploi. Ces jeunes recourent moins que les autres à leur réseau personnel pour trouver un emploi.
- La moitié d'entre eux sont ouverts à une mobilité sectorielle.
- Interrogés sur leur projet professionnel à 3 ans, près de la moitié envisagent une reprise de formation.

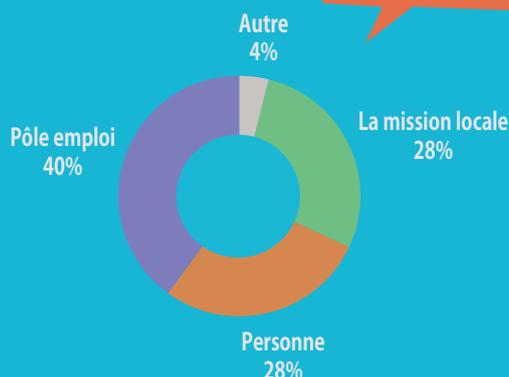
Si vous recherchez un emploi, quel type de poste recherchez-vous ?



1. Je réponds à des annonces de Pole Emploi
2. Je démarche directement des entreprises
3. J'ai postulé auprès d'une société d'intérim
4. J'ai postulé auprès d'une plate-forme numérique

Comment procédez-vous pour rechercher un emploi ?

Par qui êtes-vous accompagné dans votre recherche d'emploi ?





OBSERVATOIRE des MÉTIERS  
de l'alimentation en détail

## ENQUÊTE SUR LES PARCOURS PROFESSIONNELS DES ANCIENS APPRENTIS DE L'ALIMENTATION

BOUCHERIE | BOULANGERIE | CHARCUTERIE  
CHOCOLATERIE-CONFISERIE | PÂTISSERIE | POISSONNERIE  
ÉDITION 2022

### PRÈS DE LA MOITIÉ DES APPRENTIS ONT PROLONGÉ LEUR PARCOURS DE FORMATION

44% d'entre eux ont poursuivi leur formation, à l'issue du contrat d'apprentissage initial.

Dans près de 98% des cas, cette poursuite d'étude vise un autre diplôme de l'alimentation :

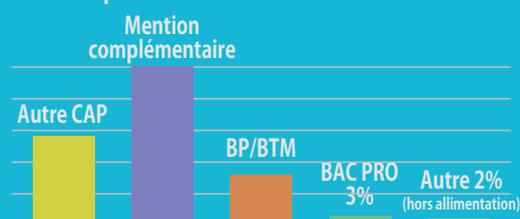
- 28% ont préparé un autre CAP connexe
- 50% ont intégré une Mention Complémentaire
- 20% se sont inscrits directement en diplôme de niveau 4 dont 18% en Brevet Professionnel (BP) ou en Brevet Technique des Métiers (BTM) pour 28%.

Fin 2021, près d'un tiers des jeunes sont encore en formation.

Part d'apprentis en CAP en 2019 ayant poursuivi leur parcours de formation dans un autre diplôme



Diplômes préparés par les anciens apprentis en CAP ayant poursuivi leur parcours de formation



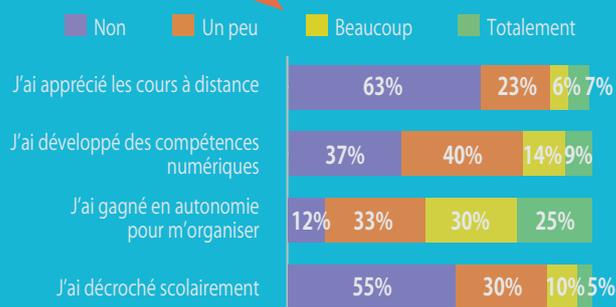
Les aspirations entrepreneuriales des jeunes sont élevées :

- 2% des jeunes sont déjà installés à leur compte.
- ¼ d'entre eux ont pour projet professionnel de créer ou reprendre une entreprise dans les 3 ans.

### LA CRISE SANITAIRE A PESE SUR LA FORMATION : 45% DES APPRENTIS ONT DECROCHE, DONT 15% DE FACON IMPORTANTE

- Les cours ont été suspendus partiellement ou en totalité dans 80% des cas à l'occasion des confinements.
- La formation à distance a permis de pallier cette situation, mais 63% des apprentis ayant poursuivi leur formation n'ont pas apprécié cette modalité. En conséquence, le décrochage scolaire pendant cette période a concerné près de la moitié des jeunes, dont 15% de façon importante.
- La crise a néanmoins permis un impact positif en matière d'autonomie et d'acquisition des compétences numériques pour d'autres apprentis.

Si vous avez suivi une formation ces trois dernières années, quel a été l'impact de la crise sanitaire sur la formation suivie ?



#### Méthodologie

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation créé par les branches professionnelles de la boucherie, de la boulangerie, de la charcuterie de détail, de la chocolaterie/confiserie, de la pâtisserie/glacerie, et de la poissonnerie, recueille et analyse les informations sur la situation de la formation et de l'emploi dans ces métiers.

L'apprentissage étant la principale voie d'accès à ces métiers, une enquête a été lancée au second trimestre 2019 auprès d'apprentis en cours de formation. Ces derniers ont été réinterrogés début 2022 par voie électronique pour connaître leur parcours et les modalités d'insertion dans le marché du travail. Plus de 320 jeunes ont répondu, ce qui permet de dresser ce premier panorama inédit des premières années de vie professionnelle des jeunes formés en apprentissage aux métiers de l'alimentation.

Cette étude est disponible sur le site de l'observatoire : <https://www.observatoire-metiers-alimentation.fr>

Contact : Secrétariat technique Observatoire prospectif des métiers et des qualifications des métiers de l'alimentation

Tél. : 01 44 90 88 44 / 06 07 96 75 66 [observatoire@cgaad.fr](mailto:observatoire@cgaad.fr)

Enquête réalisée par

